

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2018

L'an **deux mille dix-huit**

Le **vendredi vingt-neuf Juin** à 20 Heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel LETHUILLIER, Maire.

Étaient présents (10 sur 19): Mesdames et Messieurs Michel LETHUILLIER, Laurence CHOTARD, Bruno LOQUET, André BROU, Anne-Marie HAIE, Daniel ROBERT, Ludovic DESHAYES, Isabelle MANCEAU, Florence DELISLE, Michèle BORNIA MBUC

Étaient absents excusés (9 sur 19) : Christian BOUCHER (pouvoir à André BROU), Nicole KERMARREC (pouvoir à M. LETHUILLIER), René-Jean MOREAU-PAGANELLI (pouvoir à Daniel ROBERT), Danièle LEGER (pouvoir à Laurence CHOTARD), Catherine DUTHIL (pouvoir à Florence DELISLE), Arnaud GUIRLIN (Pouvoir à Bruno LOQUET), Josée POULAIN (pouvoir à Ludovic DESHAYES) Frédéric LAIGNIER (pouvoir à Michèle BORNIA MBUC), Jean-François NOËL du PAYRAT (pouvoir à Isabelle MANCEAU).

Florence DELISLE est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

I – APPROBATION COMPTE-RENDU DERNIER CONSEIL

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

II – FINANCES

1° / Décision modificative Budget Général

Dans le cadre d'ajustement budgétaire, Monsieur le Maire propose une décision modificative n° 2 sur le Budget Général comme suit :

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
6232	Fêtes et Cérémonies	-3 000	
6748	Autres subventions exceptionnelles	+ 452	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	+ 2 548	
Total		0	0

Investissement		Dépenses	Recettes
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	+ 20 432	
2128	Autres agencements et aménagements	+10 000	
2138	Autres constructions	+ 2 548	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	+ 6 000	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	+ 34 000	
2312	Agencement et Aménagement	+ 50 000	
2313	Constructions	+10 000	
2313	Constructions (rues Raville)	-30 000	
2313	Constructions (voirie Fermaincourt)	+120 000	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et		+ 2 548

	numération cadastre		
1323	Subvention département FDI RES SC		+ 120 000
1323	Subvention département FDI/ALSH		+ 100 432
	Total	+ 222 980	+ 222 980

Compte- tenu de l'attribution de nouvelles subventions pour le bâtiment mixte restaurant scolaire et A.L.S.H., le budget général en investissement initialement prévu à 2.330.000 € augmente de 222.980 € et s'équilibre donc à 2.552.980 €.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, la décision modificative N°2.

D.2018/06/29-02
TARIFS CANTINE
2018/2019

2°/ Tarifs communaux année scolaire 2018/2019

a) Tarifs cantine scolaire

M. le Maire propose de porter les nouveaux tarifs de la restauration scolaire comme suit :

① Enfants fréquentant la cantine tous les jours :

INSCRIPTION FORFAITAIRE AU TRIMESTRE comme suit :

- **1^{er} trimestre = 56 jours = 184.80 €**
 - **2^{ème} trimestre = 40 jours = 132.00 €**
 - **3^{ème} trimestre = 45 jours = 148.50 €**
- (prix de vente d'un repas : 3,30 €)

La possibilité est donnée aux familles de régler au TRIMESTRE ou

AU MOIS = 52.80 € pour 16 repas ou

A LA QUINZAINE = 26.40 € pour 8 repas

② **Tarif du repas occasionnel commune = 5.00 €**

③ **Tarif hors commune = 6.80 €**

Adopté à l'unanimité.

D.2018/06/29-03
TARIFS
BIBLIOTHEQUE

b) Tarifs bibliothèque municipale

Sur proposition de M. le Maire, les nouveaux tarifs de l'abonnement annuel à la bibliothèque municipale à compter de la prochaine rentrée scolaire 2018 seraient les suivants :

- livres : 7,65 €
- Carte famille : 13,80 €

Adopté à l'unanimité.

D.2018/06/29-04
TARIFS ETUDE
SURVEILLEE

c) Tarifs étude surveillée

Sur proposition de M. le Maire, les nouveaux tarifs de l'étude surveillée à partir de la prochaine rentrée scolaire 2018 seraient les suivants :

- 3 jours : 7,35 €
- la journée : 3.15 €

Adopté à l'unanimité

D.2018/06/29-05
TARIFS ACCUEIL
PERISCOLAIRE

d) Tarifs accueil périscolaire

M. le Maire propose de porter les tarifs du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire comme suit à partir de la prochaine rentrée scolaire 2018 :

PERISCOLAIRE – Tarifs à la présence					
Quotient familial	Déno- mi- nation	Matin	Soir	Journée (matin et soir)	Mercredi matin ou après-midi
Moins de 463	A	1.15 €	1.15 €	1.60 €	4.90 €
463 – 649	B	1.30 €	1.30 €	1.75 €	5.85 €
650 – 824	C	1.40 €	1.40 €	1.95 €	6.90 €
825 – 974	D	1.60 €	1.60 €	2.20 €	8.00 €
975 - 1149	E	1.95 €	1.95 €	2.70 €	9.50 €
1150 – 1399	F	2.35 €	2.35 €	3.30 €	11.10 €
1400 - 1700	G	3.20 €	3.20 €	4.60 €	13.00 €
Plus de 1700	H	3.65 €	3.65 €	5.20 €	13.75 €
Extérieurs	I	5.40 €	5.40 €	7.75 €	21.90 €

ACCUEIL DE LOISIRS (vacances)		
Quotient familial	Dénomination	La journée de présence
Moins de 463	A	5,80 €
463 – 649	B	7,20 €

650 – 824	C	8,55 €
825 – 974	D	10,25 €
975 - 1149	E	12,30 €
1150 – 1399	F	14,70 €
1400 - 1700	G	17,40 €
Plus de 1700	H	18,50 €
Extérieurs	I	30.00 €

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

D.2018/06/29-06
TARIFS EAU

e) Tarifs Eau

Monsieur le Maire propose de porter les tarifs de l'eau, à compter de la saison 2018/2019 (facturation 2019) à :

Eau ⇒ 1,48 € le m3

Abonnements : Petit compteur ⇒ 15.00 €

Gros compteur ⇒ 30.00 €

Adopté à l'unanimité

M. le Maire informe avoir assisté hier à une réunion du SMICA qui regroupe 13 communes. Il est question que les statuts changent afin d'assurer la production et la distribution de l'eau. Au sein du SMICA, le tarif d'un mètre cube d'eau (valeur 2016) est de 1.53 €. La commune de CHERISY est donc dans la bonne moyenne des tarifs.

3°/ Point sur les subventions

M. le Maire informe qu'une subvention de 13.089 € a été attribuée à la commune par le conseil départemental au titre de la 2è part Fonds Départemental de péréquation 2017 et qu'une subvention de 24.149 € a été allouée pour les travaux prévus chemin des hirondelles à Fermaincourt.

D.2018/06/29-08

DEMANDE SUBV.
CAF RESTAURANT
SCOLAIRE ALSH

Dans le cadre de la construction du bâtiment mixte dédié à la restauration scolaire et à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (A.L.S.H.), Monsieur le Maire rappelle que le projet est passé de 360 m² à 450 m². L'utilisation du bâtiment serait répartie de la manière suivante, selon les plans et documents joints :

1. En matière de surface
 - 215.50 M² pour la restauration scolaire
 - 237.50 M² pour l' A.L.S.H.
2. En matière de temps d'utilisation
 - 1120 heures pour la restauration scolaire
 - 1140 pour l' A.L.S.H.
3. En matière financière
 - 720.000 € HT pour la restauration scolaire
 - 462.000 € HT pour l'A.L.S.H.

Le plan de financement pour l'A.L.S.H serait le suivant

Dépenses HT		Recettes	
Montant total travaux Hors honoraires	462 000	Autofinancement ou emprunt	183 728
		Région	118 000
		Département	100 432
Frais divers / honoraires	40 160	CAF ?	100 000
Total	502 160	Total	502 160

Après délibération, le conseil approuve la demande de subvention de 100.000 € (soit 9.91 % du montant total) auprès de la CAF d'Eure et Loir.
Adopté à l'unanimité.

M. le Maire informe avoir reçu une circulaire préfectorale concernant le gardiennage de l'église et demande l'avis du conseil pour déterminer à qui est versée l'indemnité. Le choix retenu est de faire un versement de 120.97 € pour le gardiennage de l'église.
Adopté à l'unanimité.

4°/ Demande Fonds de Péréquation 2018

D.2018/06/29-07
FONDS
PEREQUATION

Dans le cadre du "Fonds Départemental de Péréquation", M. le Maire propose que la commune puisse bénéficier de la dotation 2018, soit une subvention maximum de 32 500 € pour acquisitions et travaux divers.

Après délibération, le conseil donne son accord à l'unanimité et sollicite auprès du Conseil Départemental la subvention sur le Fonds Départemental de Péréquation 2018 pour un montant de 32 500 €. Adopté à l'unanimité.

5°/ Réflexion sur mode paiement cantine et ALSH

M. le Maire informe que les communes sont incitées à proposer des moyens modernes de paiement et propose que la commune offre la possibilité aux usagers de régler la cantine et l'ALSH par carte bancaire (voir auprès de la trésorerie de Dreux Agglomération pour avoir le terminal) et par paiement en ligne (voir avec le prestataire Aïga pour la mise en place). Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à cette proposition. Isabelle MANCEAU demande s'il ne serait pas judicieux de proposer également le prélèvement automatique.

III – ORGANISATION DU 14 JUILLET

L'organisation est identique à celle des années précédentes à savoir : loterie des dames, jeux du comité des fêtes dès 16 H, repas à l'espace Hugo, animation par Tony Forman. Les membres du conseil municipal se répartissent les différentes tâches et les achats nécessaires liés au repas seront faits.

IV - QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire rappelle que le Tour de France passera le jour du 14 Juillet à Fermaincourt à 11 H 35 et signale ne pas avoir reçu à ce jour d'informations précises à ce sujet (circulation, stationnement...). La route sera fermée de 7 H 30 à 14 H 00. Une exposition est en place au Club 33 (Domaine de la Reposée). Isabelle MANCEAU informe que des panneaux commencent à être mis sur DREUX à ce sujet.

M. le Maire informe avoir reçu de la part du cabinet Foncier Experts un plan topographique du chemin des Hirondelles à Fermaincourt, en vue des prochains travaux. Du fait de la faible pente, il risque d'y avoir des problèmes d'écoulement des eaux de pluie.

M. le Maire informe qu'en vue de la construction du futur restaurant scolaire, l'appel d'offres (12 lots) a été lancé. Les réponses sont à donner pour le 27 Juillet prochain, suite à quoi l'analyse des offres sera faite afin que les travaux puissent démarrer vers le 15 Septembre 2018. La durée des travaux devrait être d'environ 08 mois.

M. le Maire informe que suite aux forts vents et aux pluies du 10 Juin dernier, la commune de CHERISY a fait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture de CHARTRES. Mr le Maire a fait appel à l'entreprise FRÉON pour abattre certains arbres et nettoyer les dégâts occasionnés à cet effet. Quelques particuliers ont eu également des dégâts et se sont manifestés en mairie.

M. le Maire informe que l'ASC Mézières invite les communes limitrophes au forum des associations organisé le 1^{er} septembre 2018 au CND de Mézières. Bruno LOQUET suggère qu'un forum des associations communales puisse être organisé

avant la réception habituelle d'accueil des nouveaux habitants faite tous les ans en septembre. Cela permettrait de toucher plus d'habitants et d'avoir du temps pour leur donner détails et explications.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable.

M. le Maire informe que le 15 Septembre prochain à 10 H aura lieu l'inauguration officielle de la maison de santé pluridisciplinaire dans le cadre de sa labellisation (c'est la seule maison de santé privée labellisée en Eure et Loir). Mme ROUDIERE demandera une aide matérielle (barnum, tables, chaises ...) à la commune.

De ce fait, Bruno LOQUET qui avait prévu d'organiser ce matin-là la journée de l'environnement devra revoir la date.

M. le Maire informe de la campagne de fleurissement organisée par le conseil départemental. La commune avait été inscrite mais le jury étant passé très tôt et le temps n'ayant pas permis d'avoir correctement fleuri le village, il est fort probable que la commune sera mal classée. Cette inscription génère trop de contraintes si bien que CHERISY ne se réinscrira pas.

M. le Maire informe avoir rencontré Mr MURE-RAVAUD directeur de l'imprimerie FIRMIN-DIDOT du Mesnil sur l'Estrée et Mme BLANC. Ils envisagent d'organiser l'an prochain (05 et 06 Octobre un salon du livre sur les deux communes (tel que cela a été déjà fait cette année à St Georges Motel) et une visite de l'imprimerie.

La bibliothèque de CHERISY et la Rose des Ventes de DREUX seraient associées.

M. le Maire informe avoir reçu un courrier de Mme ALBANOIS remerciant la commune pour les diverses démarches faites pour sa mère.

M. le Maire informe avoir rencontré le nouveau pharmacien Mr RIBOT en poste depuis quelques mois.

M. le Maire informe avoir reçu un courrier de la chambre syndicale des pharmaciens l'invitant à transmettre une lettre à Mr le Président de la République afin de demander le maintien des pharmacies rurales. Le conseil municipal émet un avis favorable. La démarche sera donc effectuée.

TOUR DU TAPIS

Laurence CHOTARD

↳ Un courrier a été transmis à 20 personnes ayant fréquenté le club de gym douce afin de savoir si les personnes souhaitaient continuer l'activité. Seules 4 personnes ont répondu. De ce fait, l'atelier s'arrête.

B. LOQUET

↳ Signale qu'il faudrait prévoir un rangement efficace et un plan de montage des tentes communales afin de faciliter leur montage.

↳ Signale que 14 jeunes se sont inscrits pour la sortie « accrobranches » du 30/06. Cela fait très peu par rapport aux nombreuses démarches effectuées (flyers distribués, affichage) 4 conseillers municipaux les emmèneront au Parc de Comteville.

↳ Signale qu'un grand panneau d'info « aventure et vous » a été installé au Petit Cherisy et espère que tous les petits panneaux vont de ce fait être enlevés.

↳ Indique que les travaux de comblement de trous effectués par l'entreprise Musci sont efficaces. Il reste des trous entre Raville et les Osmeaux (ceci fait suite à des travaux de la SICAE ELY à qui il faudra demander une remise en état).

↳ Propose de transmettre un brouillon de lettre à envoyer à Mme KAMEN de Raville pour lui demander de remettre en état les endroits où elle a illégalement déposé de la terre et

de régulariser l'installation d'un mobil-home sur son terrain par le dépôt d'une déclaration préalable.

↳ Propose de désigner Isabelle MANCEAU comme représentante du conseil municipal à la bibliothèque du fait qu'elle y est bénévole tous les samedis.. Le conseil est d'accord.

D. ROBERT

↳ Signale avoir assisté à une réunion de l'Agglo sur les déchets. Il est prévu que le financement de la collecte des verres de porte à porte soit supprimé. Il est envisagé d'installer des plate-formes dans quatre communes (dont 5 à CHERISY) afin que les particuliers fassent un dépôt volontaire à ces endroits. Il faut que la commune en soit d'accord. De ce fait, la commission environnement devra étudier les endroits les plus appropriés. A terme, il n'y aura plus de collecte de verres de porte à porte et la collecte des ordures ménagères changera puisque les conteneurs sont pucés et permettront de connaître le poids des poubelles.

I.MANCEAU

↳ A la bibliothèque, elle souhaite que le PC soit changé, que des étagères côté enfants soient posées, que le sol côté adultes soit changé, que de la peinture soit faite. Elle fournira des devis.

↳ Signale que du fait de l'occupation de toutes les maisons du chemin des hirondelles, le nombre de conteneurs ne suffit pas. M. le maire lui dit que 3 poubelles de tri sélectif de la mairie seront déposés.

↳ Signale que dans le chemin du four, des pierres venant d'Abondant ont raviné et que les haies ne sont pas entretenues si bien que le passage des véhicules est difficile. M. le Maire lui dit qu'il doit rencontrer Mme le maire d'Abondant afin d'étudier ensemble l'entretien de ce chemin puisqu'il est sur les deux communes et que Mr BARBOT du Syndicat de Marchezais doit prochainement passer pour l'élagage.

↳ Rappelle que le club de tennis est en sommeil. De ce fait, elle demande que la subvention attribuée à ce club soit reversée, en toute transparence, au Football club. M. le Maire lui répond qu'il va voir ce qu'il est possible de faire.

L. DESHAYES

↳ Remercie Isabelle Manceau de sa proposition et demande à M. le Maire de faire ce qui est légal.

↳ Signale que les statuts du club de foot ont changé et qu'il pourrait absorber le tennis club, car il ne souhaite pas que cette activité disparaisse. Il s'interroge sur le devenir des tennis. Bruno LOQUET lui répond que des travaux de rénovation sont envisagés et que des repreneurs potentiels se sont présentés.

↳ Signale qu'il y a de gros tas de bois à la décharge. Il faudrait que cela soit broyé car ce serait dangereux en cas d'incendie. M. le Maire lui répond qu'il va demander à l'entreprise FREON de le faire puisque c'est elle qui a déposé ces bois issus de coupes faites sur la commune.

F. DELISLE

↳ Informe que des habitants des Hauts de CHERISY lui ont demandé que le terrain situé en bordure du parc soit remis en état suite aux travaux de l'atelier municipal. M. le Maire lui répond que les travaux sont prévus.

↳ Signale avoir vu par plusieurs fois une camionnette

déposer des gravats à la sortie de la commune au niveau des étangs. M. le Maire lui répond qu'il le sait, puisque ces détritiques ont déjà été enlevés à plusieurs reprises.

↳ Signale une branche d'arbre cassée près du portail du parc du côté des Hauts de CHERISY. M. le Maire fera intervenir un agent communal.

↳ Informe que des particuliers ont demandé l'installation d'une boîte à livres sur la commune. Isabelle Manceau lui répond que cela a déjà été évoqué par les membres de la bibliothèque. L'emplacement adéquat est recherché.

M. BORNIAMBUC

↳ Informe avoir reçu une demande d'élagage d'arbres dans les Hauts de CHERISY. M. le Maire lui répond que ce sera envisagé à l'automne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 00.